

YOGA et MÉDITATION

Sur le thème du Yoga de l'action

Yoga Sutra II-1 : Tapah Svâdhyâya Isvara Pranidhâni Kriya Yogah

*Le yoga de l'action se pratique selon trois modalités inséparables :
Un effort soutenu,
La conscience intérieure de soi
Et l'abandon au Seigneur.*
Trad. Françoise Mazet

Avec Marie Radigois et André Weill
Dimanche 20 mars 2016 de 9h à 12h
Centre Kedreos, 23 rue Jean Jaurès CROLLES

Participation : 20 € au bénéfice de l'association **Yato**,
qui soutient la scolarité d'enfants en Inde du Nord
Ladakh et Zanskar / Cachemire Jammu

Réservations – Informations : Marie 06 63 48 92 88 - André 06 73 30 02 36
yato@orange.fr